



GARDERIE PERISCOLAIRE DE DHUIZON
FICHE D'INSCRIPTION Année Scolaire 2019/2020

ENFANT A INSCRIRE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom, Prénom et adresse du (des) représentant(s) légal (aux)

Qualité : mère père autre

Qualité : mère père autre

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Code Postal :

Code Postal :

Ville :

Ville :

Tél domicile :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél portable :

Tel professionnel :

Tel professionnel :

Attention : pour la sécurité de votre enfant, la fiche de liaison jointe et les coordonnées téléphoniques actualisées sont indispensables pour procéder à l'inscription.

Veillez communiquer tout changement de coordonnées en cours d'année scolaire auprès du secrétariat de Mairie (02.54.98.50.00 ou mairie-dhuizon@wanadoo.fr) ou du service de la garderie périscolaire.

TARIFS - FACTURATION

La prestation est due à partir d'une seule présence.

Une facture mensuelle sera établie en fonction du nombre de présences en garderie et selon le tarif en vigueur (au vu du registre de présence tenu par les surveillants de la garderie périscolaire).

Le règlement se fera à réception de la facture auprès du Trésor Public (paiement en ligne, chèque, espèces)

Accueil à caractère exceptionnel

Pour prendre en compte la notion de dépannage, un accueil pourra être proposé aux enfants non-inscrits. Le règlement de la prestation se fera au moyen d'un ticket à retirer au secrétariat de mairie.





PAYEUR (1 seul payeur possible)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

CAF :

Nom Prénom :

Numéro Allocataire :

AUTRES

Personne(s) majeur(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant munie(s) d'une pièce d'identité :

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone





GARDERIE PERISCOLAIRE DE DHUIZON
FICHE DE LIAISON
Année Scolaire 2019/2020

En cas d'accident, l'équipe périscolaire municipale doit prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Il est donc indispensable de compléter les informations suivantes ;

ENFANT

Nom

Prénom :

Date et lieu de Naissance :

.. / .. /

A

SANTE :

Renseignements que vous jugez utiles à nous communiquer concernant la santé de votre enfant (ex : allergies/ pathologies ...fournir certificat médical) afin que le personnel puisse prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de besoin.

.....
.....
.....
.....

Rappel (article 5 du règlement) : Les enfants malades ou nécessitant des soins médicaux ne sont pas admis à fréquenter la garderie. Aucun médicament ne peut être administré.

Le personnel s'engage, en cas d'accident ou maladie d'un enfant, à prévenir un des responsables ou toute autre personne désignée sur la fiche d'inscription, si nécessaire le médecin de famille ou les pompiers.

REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
N° Téléphone :	
N° Sécurité Sociale	

